

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 21 mai 2019, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent

les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L’avis de convocation a été signifié tel qu’il est requis par la Loi aux membres qui ne sont pas présents à l’ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL (RCE-2037/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l’article 170 de la Loi sur l’instruction publique, une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire le procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2019.

Adopté

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL (RCE-2038/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, **PROPOSE** l’adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 23 avril 2019.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-2039/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, **PROPOSE** l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture du procès-verbal;
4. Adoption du procès-verbal;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Proposition de bail entre 9131-2710 Québec inc.(Groupe Robert) et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
8. Proposition de bail entre La Compagnie Chartrand inc. et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
9. Proposition de bail entre la compagnie Andy transport inc. et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
10. Mandat d'achats de postes informatiques, moniteurs et chariots de recharge SAR130-2019 de Collecto Services regroupés en éducation pour une période de deux années à compter du 1^{er} octobre 2019 plus une année d'option;
11. Proposition de bail entre la Fiducie FL et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord;
12. Nomination d'une coordonnatrice en affectation permanente au Service des ressources financières;
13. Questions diverses;
14. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

PROPOSITION DE BAIL ENTRE 9131-2710 QUÉBEC INC. (GROUPE ROBERT) ET LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCE-2040/SRM)

CONSIDÉRANT la proposition du bail entre la compagnie 9131-2710 Québec Inc. (Groupe Robert) et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) pour l'utilisation de locaux et d'un terrain de pratique et de stationnement, situés au 101, rue de Lauzon à Boucherville;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire met à la disposition des élèves et des enseignants suffisamment d'espaces de stationnement pour les accueillir;

CONSIDÉRANT QUE cet emplacement permet d'offrir un excellent environnement d'apprentissage à ses élèves;

Il est **PROPOSÉ** par M. Martin Reid, commissaire :

- A) D'autoriser le bail en considération d'un loyer mensuel de base de 5 516,80 \$ par mois pour une durée initiale d'une année débutant le 1^{er} octobre 2019 et se terminant le 30 septembre 2020. Le bail se renouvellera pour une période additionnelle d'une année à son terme.
- B) D'autoriser le président et la directrice générale à signer le bail.

Adopté

PROPOSITION DE BAIL ENTRE LA COMPAGNIE CHARTRAND INC. ET LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCE-2041/SRM)

CONSIDÉRANT la proposition de bail entre La Compagnie Chartrand Inc. et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) pour son centre de formation de Laval dont les locaux et le terrain de pratique sont situés respectivement au 1249 Montée Masson et en face du 1325, Montée Masson à Laval.

CONSIDÉRANT QUE M. Éric Chartrand, président de la compagnie met à la disposition des élèves des locaux et un terrain de pratique pour les accueillir;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Manon Villeneuve, commissaire :

- A) D'autoriser le bail en considération d'un loyer mensuel de base de 9 636,95 \$ par mois pour une durée initiale d'une année débutant le 18 septembre 2019 et se terminant le 17 septembre 2020. Le bail se renouvellera pour une période additionnelle d'une année à son terme.
- B) D'autoriser le président et la directrice générale à signer le bail.

Adopté

PROPOSITION DE BAIL ENTRE LA COMPAGNIE ANDY TRANSPORT INC. ET LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCE-2042/SRM)

CONSIDÉRANT la proposition du bail entre la compagnie Andy Transport Inc. et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) pour l'utilisation de locaux et d'un terrain de pratique et de stationnement, situés au 12 321-12 329, boulevard Métropolitain Est, à Pointe-aux-Trembles, Québec;

CONSIDÉRANT QUE cet emplacement permet d'offrir un environnement sécuritaire d'apprentissage à ses élèves;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire :

- A) D'autoriser le bail en considération d'un loyer mensuel de base de 11 500 \$ par mois pour une durée initiale de cinq années débutant le 1^{er} juillet 2019 et se terminant le 30 juin 2024. Le bail se renouvellera pour une période additionnelle d'une année à son terme.
- B) D'autoriser le président et la directrice générale à signer le bail.

Adopté

MANDAT D'ACHATS DE POSTES INFORMATIQUES, MONITEURS ET CHARIOTS DE RECHARGE SAR130-2019 DE COLLECTO SERVICES REGROUPÉS EN ÉDUCATION POUR UNE PÉRIODE DE DEUX ANNÉES À COMPTER DU 1^{ER} OCTOBRE 2019 PLUS UNE ANNÉE D'OPTION (RCE-2043/SRM)

CONSIDÉRANT QUE selon la Loi sur les contrats des organismes publics, la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) doit octroyer un mandat officiel par écrit à l'organisme qui la représentera au niveau de l'appel d'offres pour l'achat regroupé;

CONSIDÉRANT QUE le montant total dépasse le seuil de 1 000 000 \$, le comité exécutif de la CSRDN doit autoriser cet octroi de mandat;

CONSIDÉRANT QUE par ce mandat, notre organisme s'engage à acheter des postes informatiques, moniteurs et chariots de recharge selon les quantités spécifiées auprès du fournisseur retenu par Collecto et à respecter les conditions prévues au document d'appel d'offres pour la durée prévue au contrat;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord retire des bénéfices d'un processus d'achats regroupés tel celui offert par Collecto;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère, dans le cadre de la règle d'investissement 50767, a mandaté l'organisme Collecto pour mener une collecte d'information auprès des établissements scolaires afin d'évaluer les besoins d'acquisition des milieux;

CONSIDÉRANT QUE la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord doit acquérir des équipements numériques dans le cadre de la mesure 50767;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Martine Renaud, commissaire, d'autoriser la direction générale :

- A) D'accorder à Collecto le mandat de procéder à l'appel d'offres public selon la Loi sur les contrats des organismes publics et son règlement afin que la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord adhère au regroupement d'achats postes informatiques, moniteurs et chariots de recharge.

- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif et la directrice générale à signer les documents afférents.
- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution.

Adopté

PROPOSITION D'HUIS CLOS (RCE-2044/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, propose de tenir une séance à huis clos. Il est 18 h 45.

RETOUR À LA SÉANCE PUBLIQUE (RCE-2045/SSGC)

M^{me} Annie Taillon, commissaire-parent, propose le retour à la séance publique. Il est 18 h 55.

PROPOSITION DE BAIL ENTRE LA FIDUCIE FL ET LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD (RCE-2046/SRM)

CONSIDÉRANT la proposition du bail entre la Fiducie LF et la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord (CSRDN) pour l'utilisation de locaux, situés au 300 rue Longpré, Saint-Jérôme, Québec J7Y 3B9;

CONSIDÉRANT QUE cet emplacement permet d'offrir un environnement sain et favorable à l'apprentissage;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Martine Renaud, commissaire :

- A) D'autoriser le bail en considération d'un loyer mensuel de base de 7 500 \$ pour une durée initiale de deux années débutant le 1^{er} août 2019 et se terminant le 31 juillet 2021. Le bail pourra être renouvelé annuellement pour une période se terminant au plus tard le 31 juillet 2024.
- B) D'autoriser le président et la directrice générale à signer le bail.

Adopté

NOMINATION D'UNE COORDONNATRICE EN AFFECTATION PERMANENTE AU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

Pour information

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-2047/SSGC)

M. Martin Reid, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 19 h.

Adopté

Président

Secrétaire